

LE TRANSFERT A FRÉJUS DU MONUMENT AUX MORTS d'Hamman-Bou-Hadjar

DANS le courant de l'année 1963, devant les menaces de destructions des Monuments aux Morts, j'ai voulu, avant de quitter Hamman Bou-Hadjar, sauver de la destruction le Monument aux Morts de mon village et faire tout mon possible pour l'emporter avec moi.

Avec le concours de l'Armée Française d'Oran et devant une population qui n'a pas réalisé sur-le-champ ce que je désirais faire, j'ai récupéré la statue en marbre de Carrare du Monument aux Morts il ne m'a pas été possible de démonter les bas reliefs ni les plaques en marbre portant les noms de nos morts, tout cela ayant été détruit pendant que nous avons été manger.

Mon camarade CELSE Emile, Président de la Section des A. C. et V. G. de Hamman-Bou-Hadjar, a mis à ma disposition le solde en caisse de la Section, ce qui m'a permis d'achever de payer les trois caisses en bois dur qui ont servi à l'emballage de la statue qui était en trois morceaux et dont le poids dépassait 1.400 kilos.

Toujours avec le concours de l'Armée Française et de la Marine Nationale, les trois caisses ont pu quitter Hamman-Bou-Hadjar, acheminées sur Mers-el-Kébir et arriver à Toulon.

La subdivision militaire du Var, à Draguignan, a bien voulu se charger de l'acheminement des trois caisses de Toulon à Fréjus.

En août 1963, je m'étais rendu à Fréjus pour réceptionner le Monument et je l'ai offert à la Ville de Fréjus

M. André LEOTARD, Conseiller Général et Maire de Fréjus, a bien



voulu l'accepter au nom de la Municipalité et m'a donné toutes facilités pour l'emplacement et l'implantation.

Le Monument, placé sur un socle est à l'angle d'un grand boulevard et face à la mer.

La Municipalité de Fréjus l'a dédié à la mémoire des Enfants d'Algérie morts pour la France de 14-18 et de 39-45.

Par lettre en date du 16-3-1964, M. Armand BERTHED, Préfet du

Var, a bien voulu me faire parvenir l'accord de M. le Ministre de l'Intérieur, officialisant le Monument.

Le Monument est en place, mais j'ai le désir de lui faire un entourage digne de lui.

Grâce à l'amabilité du Capitaine de Vaisseau MAUBAN, commandant la base aéro-navale de Fréjus-Saint-Raphaël, j'ai pu obtenir de la Marine Nationale neuf ogives de 205 pour entourer le socle.

Je pense relier ces ogives par de la grosse chaîne.

Ne voulant pas faire supporter de nouveaux frais à la Ville de Fréjus, j'ai pensé m'adresser à mes amis d'Oranie pour :

1° Me permettre d'acquérir 35 m. de chaîne.

2° D'inscrire à nouveau sur le marbre les noms des 85 morts pour la France de Hamman-Bou-Hadjar, ces plaques de marbre devant être placées au carré du Souvenir Français à Fréjus.

Dans une prochaine note, je serai en mesure de donner le coût de ce travail.

Gaston MONTAMAT,
Adjoint au Maire
de Saint-Raphaël,
Délégué à l'Aide Sociale

P.-S. — La statue représente un Poilu de la Guerre de 14/18 au soir du 11 Novembre 1918.

Elle est en marbre de Carrare.

Elle est l'œuvre du sculpteur Albert POMMIER, Grand Prix de l'Exposition Internationale de 1937.

Elle a été payée en 1925 par souscription publique faite à Hamman-Bou-Hadjar, la somme de 120.000 francs or.